

Association CNAM DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

13 RUE THIERRY MIEG

UT

90000 BELFORT

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise : ENI

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à BELFORT

Le 01/09/2026

Mathieu OROSCO

Cabinet SOGESCO

7 BD RICHELIEU

ESPACE VAUBAN BP 137

90000 BELFORT

03 84 28 09 61

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>2 et 3</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>4 et 5</i>
- <i>Annexe</i>	<i>6 à 14</i>

Cabinet SOGESCO

7 BD RICHELIEU

ESPACE VAUBAN BP 137

90000 BELFORT

03 84 28 09 61

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

Association CNAM DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
13 RUE THIERRY MIEG
UT
90000 BELFORT

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 422 216 Euros
- Produits d'exploitation,	3 450 695 Euros
- Résultat net comptable,	633 293 Euros

Fait à BELFORT
Le 04/04/2025

Mathieu OROSCO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	32 929	32 929				
	Immobilisations incorporelles en cours	15 793		15 793		15 793	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	204 339	78 081	126 258	36 993	89 265	241.30
	Immobilisations corporelles en cours	257 539		257 539		257 539	
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	39 429		39 429	39 429		
	Prêts						
	Autres	9 088		9 088	8 814	273	3.10
	Total I	559 118	111 010	448 108	85 237	362 871	425.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 831 833	125 682	1 706 150	1 619 494	86 656	5.35
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	293 456		293 456	323 212	29 756	9.21
	Valeurs mobilières de placement	1 296 961		1 296 961	1 260 708	36 253	2.88
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 622 935		2 622 935	2 516 253	106 681	4.24
	Charges constatées d'avance (2)	54 606		54 606	27 280	27 326	100.17
	Total II	6 099 791	125 682	5 974 108	5 746 948	227 160	3.95
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 658 908	236 692	6 422 216	5 832 185	590 031	10.12

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	4 133 125	3 603 862	529 263	14.69
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	633 293	529 263	104 030	19.66
	Situation nette (sous total)	4 766 417	4 133 125	633 293	15.32
	Fonds propres consommptibles				
	Subventions d'investissement	250 000	250 948	948-	0.38-
	Provisions réglementées				
	Total I	5 016 417	4 384 073	632 344	14.42
PROVISIONS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
DETTE (I)	Total II				
	Provisions pour risques				
DETTE (II)	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTE (III)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	643 078	776 907	133 828-	17.23-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	386 048	307 571	78 477	25.52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	80 974	34 390	46 584	135.46
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	295 698	329 244	33 546-	10.19-
DETTE (IV)	Total IV	1 405 799	1 448 112	42 313-	2.92-
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 422 216	5 832 185	590 031	10.12

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Dossier N° 011486 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet SOGESCO

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 165 325	3 106 240	59 085	1.90
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	182 058	200 166	18 107	9.05
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	235	3 858	3 623	93.91
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	103 076	6	103 071	NS
Total I	3 450 695	3 310 270	140 425	4.24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	985 133	1 132 504	147 371	13.01
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 866	17 223	6 643	38.57
Salaires et traitements	1 380 376	1 203 896	176 480	14.66
Charges sociales	472 608	431 056	41 552	9.64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 817	11 869	4 947	41.68
Dotations aux provisions	17 749	58 663	40 913	69.74
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8 737	4 002	12 739	318.28
Total II	2 905 287	2 851 208	54 078	1.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	545 408	459 061	86 347	18.81

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	102 842	79 945	22 896	28.64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	102 842	79 945	22 896	28.64
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		888	888	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV		888	888	100.00
2. Résultat financier (III-IV)	102 842	79 057	23 785	30.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	648 250	538 118	110 132	20.47
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	948	2 798	1 849	66.10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	948	2 798	1 849	66.10
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		160	160	100.00
Sur opérations en capital		641	641	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		801	801	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	948	1 997	1 049	52.51
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	15 906	10 853	5 053	46.56
Total des produits (I+III+V)	3 554 485	3 393 013	161 472	4.76
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 921 193	2 863 750	57 442	2.01
5. EXCEDENT OU DEFICIT	633 293	529 263	104 030	19.66

13 RUE THIERRY MIEG
UT
90000 BELFORT

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Cabinet SOGESCO

7 BD RICHELIEU

ESPACE VAUBAN BP 137

90000 BELFORT

03 84 28 09 61

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 422 216.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 450 694.93 Euros et dégageant un excédent de 633 292.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 929		
Installations générales agencements aménagements divers	1 308		87 564
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 950		18 517
TOTAL	98 258		106 081
Autres titres immobilisés	39 429		
TOTAL	39 429		
TOTAL GENERAL	170 616		106 081

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			32 929	32 929
Installations générales agencements aménagements divers			88 872	88 872
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			115 467	115 467
TOTAL			204 339	204 339
Autres titres immobilisés			39 429	39 429
TOTAL			39 429	39 429
TOTAL GENERAL			276 697	276 697

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	32 929			32 929
Installations générales agencements aménagements divers		1 287	3 025		4 312
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		59 977	13 791		73 769
TOTAL		61 264	16 817		78 081
TOTAL GENERAL		94 193	16 817		111 010
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 025				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 791				
TOTAL	16 817				
TOTAL GENERAL	16 817				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	3 603 862	529 263		0	4 133 125
Excédent ou déficit de l'exercice	529 263	529 263 -	534 960	98 333 -	633 293
Situation nette	4 133 125		534 959		4 766 417
Subventions d'investissement	250 948			948	250 000
TOTAL I	4 384 073		534 960	97 384 -	5 016 417

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	107 933	17 749			125 682
TOTAL	107 933	17 749			125 682
TOTAL GENERAL	107 933	17 749			125 682
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 749			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 088	9 088	
Autres créances clients	1 831 833	1 831 833	
Personnel et comptes rattachés	1 209	1 209	
Divers état et autres collectivités publiques	265 000	265 000	
Débiteurs divers	27 247	27 247	
Charges constatées d'avance	54 606	54 606	
TOTAL	2 188 983	2 188 983	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	643 078	643 078		
Personnel et comptes rattachés	189 891	189 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 812	144 812		
Impôts sur les bénéfices	17 263	17 263		
Autres impôts taxes et assimilés	34 083	34 083		
Autres dettes	80 974	80 974		
Produits constatés d'avance	295 698	295 698		
TOTAL	1 405 799	1 405 799		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 et 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	731 440
Autres créances	290 278
Valeurs mobilières de placement	46 961
Total	1 068 679

Les produits à recevoir au 31/12/2024 sont calculés de la manière suivante :

Pour les formations : montant de la facturation 2024 ou budget de l'année universitaire 2024/2025, multiplié par les pourcentages suivants, en fonction de la période concernée, moins les sommes déjà facturées au 31/12/2024 :

- Recettes pour l'année universitaire x 33,33%
- Recettes pour le 1er trimestre 2024/25 x 100%
- Recettes pour le 1er semestre 2024/25 x 72,2%
- Recettes sur une période donnée -> au réel en fonction du nombre d'heures sur la période.

Pour les subventions : montant de la subvention selon le montant accordé, multiplié par le pourcentage lié à la période concernée, moins les sommes déjà reçues au 31/12/2024 :

- Subvention en année civile x 100%
- Subvention en année universitaire 2024/25 x 33,33%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FAE	
- FAE HTT PEC FC - 2023/24	36 900
- FAE ECM L1 Eco Droit 24/25	33 004
- FAE ECM GO 2024/25	8 324
- FAE ECM RH 2024/25	22 409
- FAE ECM MARKETING 2024/25	187 455
- FAE ENIL PL 2024/25	4 249
- FAE ENIL QSA 2024/25	8 476
- FAE ENIL CPA 2024/25	6 330
- FAE CFAA LP PROD. ANIM. 23/24	16 000
- FAE CFAA LP FORET 23/24	8 000
- FAE ISMACC CVM 24/25	4 979
- FAE ISMACC GO 24/25	9 958
- FAE ISMACC RH 24/25	6 894
- FAE CFAI - LP CAPPI IPP 24/25	12 687
- FAE CFAI - LP CAIE 2024/25	2 903
- FAE ND NEVERS - LIC AEF 23/24	10 050
- FAE ND NEVERS - LIC GRH 23/24	22 100
- FAE ST JO - LIC ELECT. 24/25	17 327
- FAE ST JO - LIC CVM 24/25	2 637
- FAE ST JO - LIC CYBER 24/25	7 910
- FAE MONT-ROLAND 24/25	7 533
- FAE ADFP - LP ECO 3P 2024/25	4 457
- FAE ND NEVERS - LIC AEF 24/25	4 400
- FAE ND NEVERS - LIC GRH 24/25	6 800
- FAE CFAI - LP MSE 2024/25	6 567
- FAE CFA - LP CAPPI SA 2024/25	16 827
- FAE CFAI - LP MSI 2024/25	7 046
- FAE CFAI21/71 - IA 2024/25	23 333
- FAE VAE FC 24/225	3 195
- FAE LIC RRH 2023/24	30 973
- FAE TITRE RRH 2023/24	1 425
- FAE ISMACC 23/24 CVM	12 639
- FAE ISMACC 23/24 GESTION	30 563
- FAE ISMACC 23/24 RH	17 235
- FAE CFPPA LP PROD ANIMA 24/25	6 823
- FAE CFPPA LP FORET 24/25	5 002
- FAE MASTER 23/24 CFPPA	21 900
- FAE MASTER CFPPA 24/25	12 348
- FAE LP GESTION CFPA 24/25	6 747
- FAE LP CAPPI IPP 23/24	8 810
- FAE CFAI 21/71 IA BD 23/24	52 810
- FAE CFAI 21/71 LP LEAN 23/24	6 516
- FAE CFAI 21/71 LP LEAN 24/25	2 606
- FAE CFAI 21/71 CAPPI RBT 24/25	6 293
SUBVENTION A RECEVOIR	
- PAR SUBV CDC MONTBE 2024	25 000
- PAR SUBV CHALONS LIC INFO 2024	65 000
- PAR SUBV CDC DOLE	50 000
DIV-PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR - SOLDE TA 2024	25 015
ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

PAR BPI - SUBV. CLUSTER GPU	75 000
PAR CHALONS - SUBV. CLUSTER GPU	50 000
INTERETS COURUS A RECEVOIR	46 961
DIVERS	263
Total	1 068 679

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 673
Dettes fiscales et sociales	262 392
Autres dettes	52 810
Total	435 875

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 606
Total	54 606
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	295 698
Total	295 698

Les produits constatés d'avance sont calculés selon les méthodes suivantes :

- Cours du soir / HTT = 45% x (Recettes S1 2024/25 encaissées + FAE S1 2024/25)
- Autres prestations, selon les mêmes méthodes que décrites précédemment.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVAN			
- CCA CNAM EAD FOD	3 733		
- CCA GROUPE VOLTAIRE 2025-30	13 419		
- CCA CCLS 1T25	1 398		
- CCA SCI JA DO RA T1 2025	5 667		
- CCA SCI JADORA CHG 1T2025	386		
- CCA MAIF 2025	15 191		
- CCA LEASYS 01/2025	1 071		
- CCA LEASYS 01/2025	138		
- CCA LEASYS 01.2025	43		
- CCA SCI JADORA TF 2025	800		
- CCA SCI JADORA ET LIEUX 2025	255		
- CCA MAIF VEHICULE 2025	2 115		
- CCA SALONS 2025	10 391		
Total	54 606		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVAN			
- PCA CNAM LP CPT 24/25	7 293		
- PCA HTT B - 2024/25	6 844		
- PCA HTT FC - 2024/25	7 242		
- PCA - UB CAPA 24/25	1 126		
- PCA- CNAM LIC INGEN 24/25	26 720		
- PCA- CNAM LIC PAIE FC 24/25	13 337		
- PCA - LIC INFO CHALONS 24/25	32 415		
- PCA - LIC CUIR/MOD 24/25	22 634		
- PCA - LIC GUIDE CONF. 24/25	24 267		
- PCA - MANAGER CHAIN LOG 24/25	4 092		
- PCA - VAE B 2024/25	138		
- PCA - LIC PROV EVAL RISQ 24/25	16 119		
- PCA - LIC PRO LUXE MICRO 24/25	20 883		
- PCA - SUBV CDC MONTBE 2025	33 333		
- PCA - METROLOGIE 24/25	12 587		
- PCA - Subv CDC DOLE 25/26	66 667		
Total	295 698		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subventions de collectivités	98 000
Autres subventions	102 808
Etat contrats aidés	
Annulation subventions	18 750-
Total	182 058

Les Subventions d'investissements suivant n'ont pas encore fait l'objet d'un étalement car les investissements concernés n'ont pas été mis en service :

- BPI Cluster GPU : 150 000 € ;
- Chalon / Cluster : 100 000 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 718 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 718 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

Pierre PAPROCKI
commissaire
aux comptes

Cécile BUESSARD
commissaire
aux comptes

Virginie GASSMANN-ROY
commissaire
aux comptes

43 rue des Mines
CS 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
tél. 03 81 35 51 41
audit@sodecc.fr



MEMBRE INDÉPENDANT
FORCE
d'EXPERTS

La Force du collectif. L'Expertise en partage.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

*Rapport sur les comptes annuels : 19 pages
Rapport spécial : 3 pages*

Présentés à :

*Mesdames et Messieurs les membres de l'Association
Cnam Bourgogne Franche-Comté
(Conservatoire National des Arts et Métiers)
13, rue Thierry Mieg
90010 BELFORT Cedex*

par

Cécile BUESSARD
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

*Mesdames et Messieurs les membres de l'Association
Cnam de Bourgogne Franche-Comté
(Conservatoire National des Arts et Métiers)
13, rue Thierry Mieg
90010 BELFORT Cedex*

Mesdames, Messieurs,

I. Opinion sur les comptes annuels

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Cnam Bourgogne Franche-Comté** relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

- *La note « produits à recevoir » de l'annexe expose les modalités de calcul des produits à recevoir au 31/12/2024 pour la facturation des formations ainsi que les modalités de rattachement des subventions dédiées.*
- *La note « charges et produits constatés d'avance » de l'annexe expose les modalités de calcul des produits constatés d'avance pour le rattachement des produits à l'exercice concerné.*

Dans le cadre de notre appréciation, des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*



- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à AUDINCOURT, le 4 avril 2025

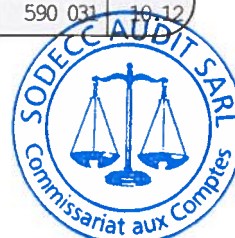
Pour SODECC AUDIT SARL :
Cécile BUESSARD,
Commissaire aux Comptes.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...	32 929	32 929			
	Immobilisations incorporelles en cours	15 793		15 793	15 793	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage	204 339	78 081	126 258	89 265	241.30
	Immobilisations corporelles en cours	257 539		257 539	257 539	
	Avances et acomptes					
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
	Immobilisations financières (1)					
	Participations et Créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	39 429		39 429		
	Prêts					
	Autres	9 088		9 088	273	3.10
Total I		559 118	111 010	448 108	85 237	362 871 425.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Créances (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 831 833	125 682	1 706 150	1 619 494	86 656 5.35
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	293 456		293 456	323 212	29 756 9.21
	Valeurs mobilières de placement	1 296 961		1 296 961	1 260 708	36 253 2.88
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	2 622 935		2 622 935	2 516 253	106 681 4.24
	Charges constatées d'avance (2)	54 606		54 606	27 326	100.17
Total II		6 099 791	125 682	5 974 108	5 746 948	227 160 3.95
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 658 908	236 692	6 422 216	5 832 185	590 031 16.12

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	12	Exercice N-1 31/12/2023	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DEDIES	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	4 133 125		3 603 862		529 263	14.69
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	633 293		529 263		104 030	19.66
	Situation nette (sous total)	4 766 417		4 133 125		633 293	15.32
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	250 000		250 948		948	0.38
	Provisions réglementées						
	Total I	5 016 417		4 384 073		632 344	14.42
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques						
DETTE (1)	Provisions pour charges						
	Total III						
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	643 078		776 907		133 828	17.23
	Dettes des legs ou donations	386 048		307 571		78 477	25.52
	Dettes fiscales et sociales	80 974		34 390		46 584	135.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
DETTE (1)	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	295 698		329 244		33 546	10.19
	Total IV	1 405 799		1 448 112		42 313	2.92
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 422 216		5 832 185		590 031	10.12

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

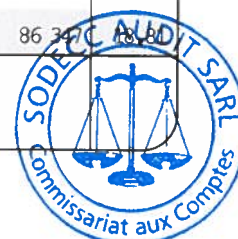


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 165 325	3 106 240	59 085	1.90
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	182 058	200 166	18 107	9.05
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	235	3 858	3 623	93.91
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	103 076	6	103 071	NS
Total I	3 450 695	3 310 270	140 425	4.24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	985 133	1 132 504	147 371	13.01
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 866	17 223	6 643	38.57
Salaires et traitements	1 380 376	1 203 896	176 480	14.66
Charges sociales	472 608	431 056	41 552	9.64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 817	11 869	4 947	41.68
Dotations aux provisions	17 749	58 663	40 913	69.74
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8 737	4 002	12 739	318.28
Total II	2 905 287	2 851 208	54 078	1.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	545 408	459 061	86 347	18.90

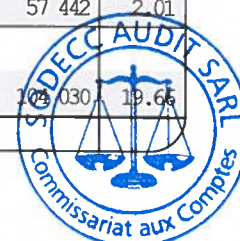
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	102 842	79 945	22 896	28.64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	102 842	79 945	22 896	28.64
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		888	888	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV		888	888	100.00
2. Résultat financier (III-IV)	102 842	79 057	23 785	30.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	648 250	538 118	110 132	20.47
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	948	2 798	1 849	66.10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	948	2 798	1 849	66.10
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		160	160	100.00
Sur opérations en capital		641	641	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		801	801	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	948	1 997	1 049	52.51
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	15 906	10 853	5 053	46.56
Total des produits (I+III+V)	3 554 485	3 393 013	161 472	4.76
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 921 193	2 863 750	57 442	2.01
5. EXCEDENT OU DEFICIT	633 293	529 263	104 030	19.65



Association CNAM DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

13 RUE THIERRY MIEG
UT
90000 BELFORT

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Cabinet SOGESCO

7 BD RICHELIEU
ESPACE VAUBAN BP 137
90000 BELFORT
03 84 28 09 61





ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 422 216.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 450 694.93 Euros et dégageant un excédent de 633 292.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 929		
Installations générales agencements aménagements divers	1 308		87 564
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 950		18 517
TOTAL	98 258		106 081
Autres titres immobilisés	39 429		
TOTAL	39 429		
TOTAL GENERAL	170 616		106 081

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			32 929	32 929
Installations générales agencements aménagements divers			88 872	88 872
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			115 467	115 467
TOTAL			204 339	204 339
Autres titres immobilisés			39 429	39 429
TOTAL			39 429	39 429
TOTAL GENERAL			276 697	276 697

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	32 929			32 929
Installations générales agencements aménagements divers		1 287	3 025		4 312
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		59 977	13 791		73 769
TOTAL		61 264	16 817		78 081
TOTAL GENERAL		94 193	16 817		111 010
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 025				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 791				
TOTAL	16 817				
TOTAL GENERAL	16 817				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	3 603 862	529 263		0	4 133 125
Excédent ou déficit de l'exercice	529 263	529 263-	534 960	98 333-	633 293
Situation nette	4 133 125		534 959		4 766 417
Subventions d'investissement	250 948			948	250 000
TOTAL I	4 384 073		534 960	97 384-	5 016 417

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	107 933	17 749			125 682
TOTAL	107 933	17 749			125 682
TOTAL GENERAL	107 933	17 749			125 682
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 749			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 088	9 088	
Autres créances clients	1 831 833	1 831 833	
Personnel et comptes rattachés	1 209	1 209	
Divers état et autres collectivités publiques	265 000	265 000	
Débiteurs divers	27 247	27 247	
Charges constatées d'avance	54 606	54 606	
TOTAL	2 188 983	2 188 983	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	643 078	643 078		
Personnel et comptes rattachés	189 891	189 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 812	144 812		
Impôts sur les bénéfices	17 263	17 263		
Autres impôts taxes et assimilés	34 083	34 083		
Autres dettes	80 974	80 974		
Produits constatés d'avance	295 698	295 698		
TOTAL	1 405 799	1 405 799		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 et 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	731 440
Autres créances	290 278
Valeurs mobilières de placement	46 961
Total	1 068 679

Les produits à recevoir au 31/12/2024 sont calculés de la manière suivante :

Pour les formations : montant de la facturation 2024 ou budget de l'année universitaire 2024/2025, multiplié par les pourcentages suivants, en fonction de la période concernée, moins les sommes déjà facturées au 31/12/2024 :

- Recettes pour l'année universitaire x 33,33%
- Recettes pour le 1er trimestre 2024/25 x 100%
- Recettes pour le 1er semestre 2024/25 x 72,2%
- Recettes sur une période donnée -> au réel en fonction du nombre d'heures sur la période.

Pour les subventions : montant de la subvention selon le montant accordé, multiplié par le pourcentage lié à la période concernée, moins les sommes déjà reçues au 31/12/2024 :

- Subvention en année civile x 100%
- Subvention en année universitaire 2024/25 x 33,33%.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FAE	
- FAE HTT PEC FC - 2023/24	36 900
- FAE ECM L1 Eco Droit 24/25	33 004
- FAE ECM GO 2024/25	8 324
- FAE ECM RH 2024/25	22 409
- FAE ECM MARKETING 2024/25	187 455
- FAE ENIL PL 2024/25	4 249
- FAE ENIL QSA 2024/25	8 476
- FAE ENIL CPA 2024/25	6 330
- FAE CFAA LP PROD. ANIM. 23/24	16 000
- FAE CFAA LP FORET 23/24	8 000
- FAE ISMACC CVM 24/25	4 979
- FAE ISMACC GO 24/25	9 958
- FAE ISMACC RH 24/25	6 894
- FAE CFAI - LP CAPPI IPP 24/25	12 687
- FAE CFAI - LP CAIE 2024/25	2 903
- FAE ND NEVERS - LIC AEF 23/24	10 050
- FAE ND NEVERS - LIC GRH 23/24	22 100
- FAE ST JO - LIC ELECT. 24/25	17 327
- FAE ST JO - LIC CVM 24/25	2 637
- FAE ST JO - LIC CYBER 24/25	7 910
- FAE MONT-ROLAND 24/25	7 533
- FAE ADFP - LP ECO 3P 2024/25	4 457
- FAE ND NEVERS - LIC AEF 24/25	4 400
- FAE ND NEVERS - LIC GRH 24/25	6 800
- FAE CFAI - LP MSE 2024/25	6 567
- FAE CFA - LP CAPPI SA 2024/25	16 827
- FAE CFAI - LP MSI 2024/25	7 046
- FAE CFAI21/71 - IA 2024/25	23 333
- FAE VAE FC 24/225	3 195
- FAE LIC RRH 2023/24	30 973
- FAE TITRE RRH 2023/24	1 425
- FAE ISMACC 23/24 CVM	12 639
- FAE ISMACC 23/24 GESTION	30 563
- FAE ISMACC 23/24 RH	17 235
- FAE CFPPA LP PROD ANIMA 24/25	6 823
- FAE CFPPA LP FORET 24/25	5 002
- FAE MASTER 23/24 CFPPA	21 900
- FAE MASTER CFPPA 24/25	12 348
- FAE LP GESTION CFPA 24/25	6 747
- FAE LP CAPPI IPP 23/24	8 810
- FAE CFAI 21/71 IA BD 23/24	52 810
- FAE CFAI 21/71 LP LEAN 23/24	6 516
- FAE CFAI 21/71 LP LEAN 24/25	2 606
- FAE CFAI 21/71 CAPPI RBT 24/25	6 293
SUBVENTION A RECEVOIR	
- PAR SUBV CDC MONTBE 2024	25 000
- PAR SUBV CHALONS LIC INFO 2024	65 000
- PAR SUBV CDC DOLE	50 000
DIV-PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR - SOLDE TA 2024	25
ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

PAR BPI - SUBV. CLUSTER GPU	75 000
PAR CHALONS - SUBV. CLUSTER GPU	50 000
INTERETS COURUS A RECEVOIR	46 961
DIVERS	263
Total	1 068 679

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 673
Dettes fiscales et sociales	262 392
Autres dettes	52 810
Total	435 875

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 606
Total	54 606
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	295 698
Total	295 698

Les produits constatés d'avance sont calculés selon les méthodes suivantes :

- Cours du soir / HTT = 45% x (Recettes S1 2024/25 encaissées + FAE S1 2024/25)
- Autres prestations, selon les mêmes méthodes que décrites précédemment.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVAN			
- CCA CNAM EAD FOD	3 733		
- CCA GROUPE VOLTAIRE 2025-30	13 419		
- CCA CCLS 1T25	1 398		
- CCA SCI JA DO RA T1 2025	5 667		
- CCA SCI JADORA CHG 1T2025	386		
- CCA MAIF 2025	15 191		
- CCA LEASYS 01/2025	1 071		
- CCA LEASYS 01/2025	138		
- CCA LEASYS 01.2025	43		
- CCA SCI JADORA TF 2025	800		
- CCA SCI JADORA ET LIEUX 2025	255		
- CCA MAIF VEHICULE 2025	2 115		
- CCA SALONS 2025	10 391		
Total	54 606		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVAN			
- PCA CNAM LP CPT 24/25	7 293		
- PCA HTT B - 2024/25	6 844		
- PCA HTT FC - 2024/25	7 242		
- PCA - UB CAPA 24/25	1 126		
- PCA- CNAM LIC INGEN 24/25	26 720		
- PCA- CNAM LIC PAIE FC 24/25	13 337		
- PCA - LIC INFO CHALONS 24/25	32 415		
- PCA - LIC CUIR/MOD 24/25	22 634		
- PCA - LIC GUIDE CONF. 24/25	24 267		
- PCA - MANAGER CHAIN LOG 24/25	4 092		
- PCA - VAE B 2024/25	138		
- PCA - LIC PROV EVAL RISQ 24/25	16 119		
- PCA - LIC PRO LUXE MICRO 24/25	20 883		
- PCA - SUBV CDC MONTBE 2025	33 333		
- PCA - METROLOGIE 24/25	12 587		
- PCA - Subv CDC DOLE 25/26	66 667		
Total	295 698		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subventions de collectivités	98 000
Autres subventions	102 808
Etat contrats aidés	
Annulation subventions	18 750-
Total	182 058

Les Subventions d'investissementssuivant n'ont pas encore fait l'objet d'un étalement car les investissementsconcernés n'ont pas été mis en service :

- BPI Cluster GPU : 150 000 € ;
- Chalon / Cluster : 100 000 € ;

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 718 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 718 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.



**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(article L.612-5 du Code de commerce)

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**Cnam Bourgogne Franche-Comté
(Conservatoire National des Arts et Métiers)
13, rue Mieg
90010 BELFORT cedex**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention n°1 : Mise à disposition de personnel d'encadrement

- Personne concernée :
⇒ L'UTBM, administrateur de votre association.
- Nature de la convention :
⇒ L'UTBM met à disposition de votre association du personnel administratif et encadrement pédagogique.
- Montant inscrit dans vos comptes :
⇒ Compte 621400 « Directeur – détachement UTBM » : pour un montant de 76.776,56 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Convention n°2 : Mise à disposition de locaux et divers équipements

- Personne concernée :
⇒ L'UTBM, administrateur de votre association.
- Nature de la convention :
⇒ L'UTBM met à disposition de votre association :
 - des bureaux administratifs dans le bâtiment E,
 - une salle de jour,
 - des salles banalisées et spécialisées le soir,
 - des cartes de photocopies,
 - des lignes téléphoniques et l'affranchissement du courrier,
 - interventions ponctuelles du centre de Ressources Informatiques de l'UTBM pour l'hébergement du site Web, l'installation de logiciels et la maintenance des matériels informatiques de bureaux,



- Montants inscrits dans vos comptes :
 ⇒ Compte n° 613200 « location locaux » : pour un montant de 5.830 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Convention n°3 : Contribution au bénéfice du CNAM Paris - Etablissement Public National

- Personne concernée :
 ⇒ CNAM Paris, administrateur de votre association représenté par Monsieur Olivier FARON jusqu'au 2 mars 2022 puis par Monsieur Alain SARFATI, nommé administrateur général provisoire pour la période intercalaire du 18 mars 2022 au 5 septembre 2022, puis par Madame Bénédicte FAUVARQUE-COSSON à compter du 5 septembre 2022.
- Nature de la convention :
 ⇒ Votre association verse au CNAM Paris - établissement Public National - une contribution au titre de différentes charges communes.
- Montants inscrits dans vos comptes :
 ⇒ Compte n° 628100 « Contribution CNAM » : pour un montant de 49.440 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Fait à AUDINCOURT, le 4 avril 2025

Pour SODECC AUDIT SARL :
Cécile BUESSARD,
Commissaire aux Comptes.

